



CONSIGNES EN CAS D'URGENCE



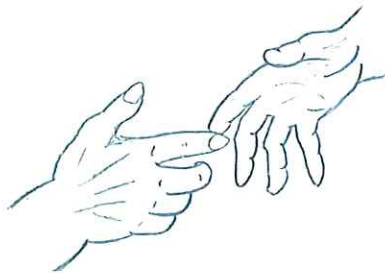
Contactez le SIPP et la direction de l'établissement. Référez-vous aux consignes de l'établissement.

En cas d'urgence nucléaire, au niveau de la zone contrôlée, en cas de contamination ou de question dans le domaine de la radioprotection, appelez-nous :



010 81 21 83

Be.Sure



En cas de non réponse au premier appel, recontacter immédiatement une seconde fois au même numéro.
La ligne est ouverte 24h/24h, 7 jours / 7.

Énoncez clairement le site / installation et la raison de votre appel.